

# Macron Acte II ? Une imposture à combattre.

Le spectre des Gilets Jaunes plane sur le quinquennat Macron. La révolte des humbles hante les cauchemars de nos dirigeants au point que les tristes sires qui communiquent fébrilement à l'abri des allées du pouvoir sont réduits à des emprunts sémantiques. L'approfondissement des attaques contre l'État social se retrouve ainsi maquillé en un « nouvel acte » à la manière des samedis de manifestation de l'année dernière. Mais la rhétorique du pouvoir ne saurait faire oublier, que, quand ses exécutifs gouvernementaux se dissimulent derrière le masque du dialogue, leur geste est marqué du sceau de la continuité de l'injustice, de la répression, de l'autoritarisme et des mauvais coups. En effet, la violence sociale de ce gouvernement n'a d'égal que la brutalité de sa police, hypocritement niée à chaque nouvelle victime.

Les mesures climaticides se poursuivent derrière les belles paroles: le gouvernement défend la ratification du CETA, se prive de leviers d'actions, en privatisant ADP, et s'enferme dans le choix du nucléaire ou celui des pesticides. Les migrant-es continuent d'être pourchassé-es, expulsé-es par la France dans des pays en guerre comme le Soudan ou abandonné-es à leur mort certaine en Méditerranée. Plusieurs dizaines de milliers de mineur-e-s isolé-e-s sont privé-e-s de scolarisation en métropole. La casse des services publics est méthodiquement poursuivie, sous couvert de « rationalisation de l'action publique ». Le sous financement chronique des urgences, la surcharge des salles de classe, le tri social imposé à grand renfort de Parcoursup au lycée en sont des exemples quotidiens.

La précarisation des individus est érigée en norme et repeinte des atours de la capacité d'adaptation.

La casse des retraites à venir, va affaiblir les mécanismes de solidarité, individualiser au maximum les situations et faire baisser le montant des pensions. Les seuls bénéficiaires de cette politique seront les assureurs privés et leurs systèmes de capitalisation.

Subir ces coups n'est pas une fatalité. En construisant avec les autres salarié-e-s, du public et du privé, dans l'unité la plus large, des mobilisations de masse pour le climat, les libertés publiques et les retraites, nous sommes en capacité de mettre un coup d'arrêt à ce gouvernement. C'est un agenda de lutte, loin des compromis pourris, que défendront les syndicalistes de l'École Émancipée au sein de la FSU, sur leurs lieux de travail et dans la rue. Les 20 et 21 septembre pour le climat, le 24 septembre pour notre protection sociale, marchons !

Antoine VIGOT, Collège J.-J. Rousseau, Darnétal.

## Congrès de la FSU : Votez Ecole Emancipée !

La FSU tiendra son congrès en décembre 2019. Les syndiqué-es sont appelé-es à voter pour définir l'orientation de la FSU pour les mois et années à venir.

L'École Emancipée défend un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, si vous vous reconnaissez dans les positions défendues dans ce bulletin et que vous êtes syndiqué-e dans un des syndicats nationaux de la FSU, du 20 septembre au 11 octobre (le matériel est envoyé par votre syndicat), votez et faites voter pour l'École Emancipée !

POUR NOUS  
CONTACTER

LE HAVRE

veronique.ponvert@orange.fr  
stephanie\_moi1980@yahoo.fr

ROUEN

pierre.berche@univ-rouen.fr

PONT-AUDEMER

pascal.adams@wanadoo.fr

LOUVIERS

alexis-rousselin@orange.fr

[www.ecoleemancipee.org](http://www.ecoleemancipee.org)

---

## **Lycée Blanquer : du bac sabordé... au chaos de la rentrée !**

---

La grève inédite des surveillances le premier jour des épreuves du bac et la rétention de notes effectuée par les correcteurs ont permis à une partie de l'opinion publique de prendre conscience de l'entreprise de destruction du lycée menée par Blanquer. Malgré cela, sa réforme du lycée est entrée en application pour les classes de seconde et de première lors de cette rentrée.

Dans de nombreux établissements, l'organisation des enseignements et la confection des emplois du temps s'avèrent extrêmement compliquées. En individualisant le parcours de chaque élève en classe de première générale, la réforme entraîne la quasi-disparition du groupe classe qui ne subsiste plus que dans quelques enseignements du tronc commun. De très nombreux professeurs se retrouvent à intervenir uniquement auprès de quelques élèves de chaque classe rendant impossible l'organisation de voyages, de sorties ou de projets pédagogiques ainsi que tout travail en équipe. L'exercice des fonctions de professeur principal et de délégués élèves s'en retrouve alourdi et complexifié ; les conseils de classe perdent leur utilité. La réforme entraîne ainsi une transformation profonde et une perte de sens du métier, ce qui risque d'accentuer les situations de souffrance au travail à très court terme.

Au cours de l'été, un certain nombre de lycéens ont été « incités » à revoir leurs combinaisons de spécialités, celles-ci s'avérant impossible à mettre en œuvre. Le rectorat ne finançant pas la mise en place de groupes de spécialités à la hauteur des besoins, certains établissements ont été contraints de rouvrir à moyens constants des groupes de spécialités complémentaires, au détriment d'options ou de dédoublements dans d'autres disciplines. En conséquence, les effectifs par division (parfois supérieur à 36) explosent dans la majorité des lycées alourdissant encore plus la charge de travail des enseignants qui dans le même temps doivent préparer deux à trois nouveaux programmes.

Face à ce constat, il est plus que jamais nécessaire de relancer la mobilisation pour imposer une autre politique éducative pour le lycée et obtenir des moyens à la hauteur des besoins.

Stéphane FOURRIER, Lycée Jean Prévost, Montivilliers.

---

## **Collège : une rentrée à petits prix**

---

Bien que plus discrètement médiatisée que chez nos collègues de lycée, la rentrée en collège n'en est pas pour autant plus tranquille...

La gestion managériale de plus en plus accrue des chefs d'établissement a maintenu la porte grande ouverte à des conditions de rentrée toujours plus dégradées.

Afin de rentrer dans les cases des préconisations ministérielles, on a vu se multiplier des conditions de travail pénibles, pour les élèves comme pour les enseignants.

La transformation de l'aide aux devoirs en « devoirs faits », l'un des fers-de-lance de notre ministre en cette rentrée 2019, s'est avérée catastrophique pour les emplois du temps des collégiens et de leurs professeurs : des journées qui n'en finissent plus, des trous aberrants dans l'emploi du temps... Qu'importe pourvu qu'on flatte l'opinion publique.

Sous couvert d'avancée progressiste, le gouvernement, au travers des chefs d'établissement, passe en force son dispositif d'« école inclusive ». Ainsi des élèves de 6ème pourtant détectés comme relevant de l'enseignement adapté, se sont vus intégrer des classes de 6ème ordinaires au lieu de classes SEGPA. Pas de formation ni de moyens supplémentaires pour les enseignants et plus de stigmatisation pour les enfants lors des rares décloisonnements... La destruction des structures d'enseignement spécialisé est bel et bien entérinée. Voilà la bienveillance à la sauce Blanquer !

On a vu également s'imposer dans certains collèges la semestrialisation. On n'organise plus

que deux conseils de classe dans l'année, alourdissant la charge du professeur principal qui devra se charger seul de rendre la scolarité de leurs enfants moins opaque pour certains parents...

À tout cela s'ajoutent bien sûr des postes non pourvus encore une fois, des Psy-En non affectés sur certains établissements, des heures supplémentaires démultipliées et le recours à des postes de plus en plus précarisés, particulièrement au sein des vies scolaires. Et en guise de nouveauté cette année, certains établissements se sont vus attribuer des contrats « Service Civique ».

En cette rentrée 2019, Blanquer nous donne la preuve que la précarisation et la détérioration des conditions de travail des élèves comme des adultes au profit des économies, dans l'Éducation Nationale, ça n'a pas de prix...

Louise JEANNE, Collège Marcel Pagnol, Le Havre.

---

## **Retraites : potion amère...**

---

Une potion amère et inefficace le sera tout autant quelque soit l'amabilité du médecin, le sourire de la pharmacienne (ou l'inverse), la couleur de la boîte, la taille du flacon ou la durée du traitement.

La belle arnaque organisée qu'est la réforme des régimes de retraite est comparable à ce remède que l'on ne demande pas et que, malgré son inutilité voire le danger à l'absorber, on nous impose. Les Suédois en savent quelque chose puisqu'ils ont quitté le système par répartition tel qu'il existe en France pour adopter ce nouveau système par points en 1995. Un groupe de travail parlementaire (où tous les partis disposant de députés étaient représentés) a rendu un rapport (qui passait comme une simple option technique) dont les grandes orientations ont été validées à une large majorité de 85% par le Parlement en juin 1994. Résultat : dès sa mise en place, la paupérisation des retraités suédois a suivi un trajet inexorable et les ajustements automatiques liés aux contraintes du système

ont même provoqué une baisse de 10 % entre (2010 et 2014) que l'État suédois a dû partiellement compenser pour éviter un mouvement de colère populaire.

Ces règles inacceptables sont dans le fil des remèdes néolibéraux les plus rétrogrades :

- La part des retraites dans le revenu national ne doit plus augmenter. Mécaniquement, si le nombre de retraités croît, leur part personnelle diminuera.

- L'âge légal de départ n'existe plus puisqu'il sera nécessaire d'avoir un nombre de points cotisés pour quitter le travail. L'âge-pivot, c'est du pipeau !

- L'antienne « pour chaque euro cotisé, le même droit à pension pour tous » tient de l'escroquerie puisque les euros cotisés donneront des points dont la valeur sera fixée au moment du départ, en fonction de l'espérance de vie de la classe d'âge et de paramètres socio économiques impossibles à déterminer à l'avance.

- Le système par répartition est solidaire et les périodes de « non-travail » sont actuellement couvertes par les cotisations de l'ensemble des salariés. Dans le système par points, hormis quelques aménagements (bonus enfant, stages de formation, pénibilité sous conditions restrictives...), l'individu « non travaillant » ne pourra pas cumuler de points. Il y a donc individualisation.

Cette logique concerne directement les fonctionnaires. Tous les revenus de l'ensemble de la carrière seront créditeurs de points, ce qui conduit à deux conséquences :

- On estime que l'on passera à un revenu de remplacement de 67 % en moyenne (prise en compte des six derniers mois) à 54 % pour une carrière complète. Les exemples avantageux du rapport DELEVOYE sont évidemment des cas spécialement rares avec des durées de cotisation très supérieures à la moyenne.

- L'intégration des primes (qui prennent la place de la revalorisation du point d'indice) favorisera la dépendance, voire la soumission des collègues à la pression des supérieurs

hiérarchiques. Ces primes sont un moteur d'amplification de l'individualisme et de la destruction de la Fonction publique. De ce point de vue, le Ministre de l'Éducation nationale n'attend que cette réforme pour se lancer dans un vaste mercato de primes en tous genres pour détruire toute velléité de réponse collective.

Enfin, globalement, les carrières hachées, les professions exercées à temps partiel (ce qui concerne prioritairement les femmes) seront porteuses de très petites retraites.

Ce n'est pas un report stratégique à l'an prochain...après les municipales ou une concertation-bidon supplémentaire, ou de la pédagogie pour les mal-comprenant que nous sommes, ou un étalement de la mise en place dans le temps qui changeront le fond de cette réforme systémique dangereuse !

Ne nous laissons pas bernier : une fois la première goutte de ce poison absorbée, nous ne pourrons plus y échapper !

Bien entendu d'autres solutions existent pour maintenir l'équilibre financier des caisses de retraite et supporter l'afflux de nouveaux retraités :

- participation réelle des revenus du capital,
- hausse modérée des cotisations,
- politique ambitieuse de retour ou d'accès à l'emploi non-précaire,
- égalité salariale hommes-femmes.

Xavier LEMARCIS, retraité, Le Havre.

---

## **Drapeaux, Marseillaise, SNU... : résister à la bêtise nationaliste**

---

« *Bien sûr qu'il faut éduquer les enfants à aimer la France. C'est quelque chose de naturel, dans tous les pays du monde. Quel avenir pouvons-nous avoir si nous ne partageons pas l'amour de notre pays ?* » déclarait Jean-Michel Blanquer à la veille de la rentrée scolaire.

Si « l'amour » de la patrie renvoyait à un élan « naturel », on voit mal pourquoi il faudrait y consacrer un quelconque effort éducatif.

Et ceux, réticents à assigner cet objectif à l'éducation, devraient supporter la présence des drapeaux tricolore et européen ainsi que les paroles de la Marseillaise dans chacune des salles de classe des écoles, collèges et lycées du pays ?

Cette disposition prévue dans l'article 4 de la loi Blanquer ne doit rien au hasard. Elle fut intégrée au texte à la demande d'Eric Ciotti, député LR des Alpes Maritimes, connu pour ses propos xénophobes et les félicitations régulières qu'il adressait à Matteo Salvini pour sa politique anti-migrants.

Il s'agit bien d'une offensive idéologique qui empeste le nationalisme. La glorification de « la nation », les appels à « l'unité nationale », à « l'amour de la France » ont toujours été des écrans de fumée pour faire oublier les frontières de classe, faire croire à une solidarité factice entre opprimés et oppresseurs.

Il en va de même du Service National Universel, présenté par E. Macron lors d'une conférence de presse en avril dernier comme « *la matrice indispensable au cœur de notre école.* »

Uniforme, « Marseillaise », lever du drapeau, marche au pas... en quoi tout cela pourrait-il concerner de près ou de loin l'école ?

Les témoignages des premiers appelés du SNU en juin dernier – tous et toutes volontaires – tirant le bilan de leur « séjour de cohésion » sont souvent édifiants : humiliations diverses, malaises (26 par exemple à Evreux lors d'une cérémonie du 18 juin sous un soleil de plomb) crises de panique et évanouissements (lors d'une simulation de fusillade dans un camp du Val d'Oise), pompes...

Tout cela installe une ambiance qui n'a rien à voir avec le savoir et l'émancipation. Il revient donc à nous, professeurs, de ne pas laisser les établissements scolaires devenir autant de casernes, de faire en sorte qu'ils restent un creuset de l'intelligence, pas de la bêtise nationaliste.

Pascal ADAMS, Lycée Jacques Prévert, Pont-Audemer.

**[www.ecoleemancipee.org](http://www.ecoleemancipee.org)**